

Le site de Val de Mercy est réservé aux personnes désorientées ou présentant des signes cognitifs.

La prise en charge est adaptée à cette pathologie, avec du personnel formé, et une architecture adaptée.

De grands espaces permettent aux résidents de se déplacer en toute sécurité.

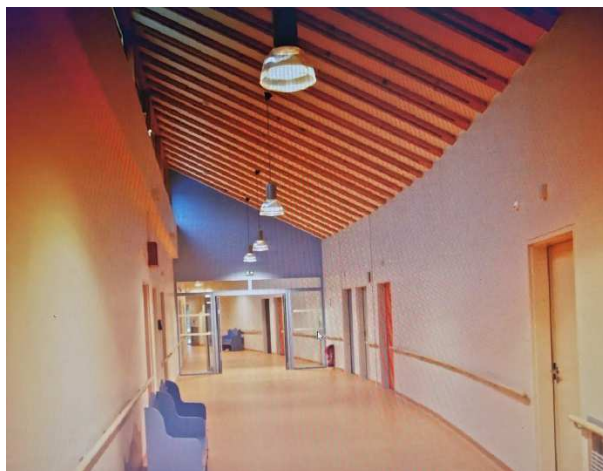
L'équipe est également à l'écoute des familles.



La capacité est de 23 lits d'accueil permanents, 2 lits d'accueil temporaire et un accueil de jour d'une capacité de 4 personnes.

Bâtiment moderne, le site de Val de Mercy dispose de chambres de 23 m<sup>2</sup> avec mobilier adapté et douche accessible.

**LA DIRECTION  
ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL  
DE LA RESIDENCE MAURICE VILLATTE  
VOUS ACCUEILLEN**



**Unité ALZHEIMER**  
Chemin de Pommard  
89580 VAL DE MERCY  
TEL: 03.86.18.81.20

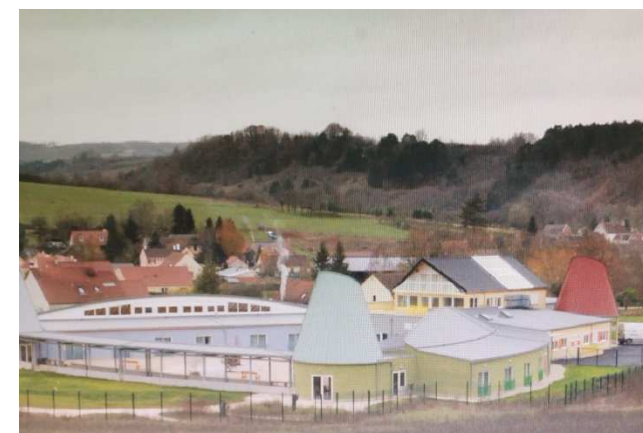
E-mail: [residence.mauricevillatte@orange.fr](mailto:residence.mauricevillatte@orange.fr)

**RESIDENCE  
MAURICE  
VILLATTE**



**Unité ALZHEIMER**

Chemin de Pommard  
89580 VAL DE MERCY



## L'effectif de l'établissement est composé de :

- un Médecin coordonnateur
- deux infirmières coordinatrices
- Infirmières, Psychologue
- Aides-soignantes, aides médico-psychologiques
- Assistants de Soins Gériatriques
- Agents de service hospitalier
- une animatrice
- Une maîtresse de maison

## PRESTATIONS HOTELIERES :

### LA CHAMBRE

Chaque chambre est spacieuse, équipée d'une douche accessible, lavabo et WC.

Pour votre sécurité, un système d'appel malade est installé à proximité du lit et dans la salle de douche.

Le mobilier est adapté, avec, lit électrique à hauteur variable, un chevet, une table, des chaises et un fauteuil de repos.

Des prises : télévision et téléphone sont à votre disposition.



### LES REPAS

Préparés sur place par des cuisiniers diplômés et expérimentés.

Le petit déjeuner est distribué en chambre à partir de 08h00.

Les repas sont servis en salle à manger à 12h00 pour le déjeuner et à 18h45 pour le dîner.

Une collation est proposée en milieu d'après-midi.

Les repas en chambre sont uniquement réservés aux résidents dont l'état de santé l'exige.

### REPAS INVITES

Les personnes le souhaitant peuvent prendre un repas avec les résidents dans une salle réservée. Les tarifs sont les suivants :

- Semaine et week-end : 16,25 €
- Jours de fêtes : 27,40 €

Il est indispensable de prévenir au moins 48 heures à l'avance.

### LE LINGE

Le linge de lit et de toilette est fourni, entretenu par l'Etablissement.

Les vêtements personnels des résidents peuvent être entretenus à condition qu'ils soient marqués au nom entier par marque brodée (sauf linge délicat)

### LE COURRIER

Il est distribué au déjeuner. Le courrier administratif est disponible à l'accueil

### VISITES

L'accès de fait par un interphone à l'extérieur et par digicode à l'intérieur pour sortir.

L'horaire des visites est libre, à condition de ne pas troubler la sérénité des lieux et de ne pas gêner ni le service ni les autres pensionnaires. Il est recommandé d'éviter les visites au moment des soins.

### SORTIES

Seules les sorties accompagnées sont acceptées

### SECURITE

Il est formellement interdit de fumer dans l'ensemble de l'établissement.

### PRIX DES PRESTATIONS 2023

Les frais de séjour sont fixés annuellement par arrêté du Président du Conseil Général de l'Yonne.

	<u>Hébergement</u>	<u>Par jour</u>
• Chambre 1 lit	:	64,43 €
• Tarif moins de 60 ans	:	73,60 €
• Ticket modérateur	:	5,45€
• <u>Accueil Temporaire</u>	:	64,43€

(+ dépendance à taux plein)

Une caution de 1 900 €uros est demandée lors de l'admission du résident en Accueil Permanent et de 1 000 €uros en Accueil Temporaire.

### AUTRES

- Diverses animations sont organisées
- Un service religieux est assuré : information par voix d'affichage.
- des coiffeuses à domicile interviennent à votre demande.
- Une pédicure intervient deux fois par mois.
- une fois par semaine, SIEL BLEU intervient pour de l'activité physique adaptée pour les résidents

